



Valoriser les personnes handicapées par le travail est l'idée fondatrice du premier atelier protégé pour handicapés mentaux de Belgique. L'initiative de 1960 est un acte de courage d'une association de parents. Elle se révèle parfaitement en phase avec la sensibilité et le discours de l'époque.

La formule connaît un succès considérable (18 000 places créées en moins de 30 ans, dans 144 ateliers), mais se trouve aussi confrontée à la raréfaction croissante du travail manuel répétitif et aux changements de la société qui s'accommode d'un chômage structurel élevé. S'appuyant sur l'histoire de ce premier atelier et sur le contexte européen, les auteurs tentent d'entrevoir la forme du travail protégé de demain.

Les deux auteurs, docteurs en médecine de l'Université libre de Bruxelles, font carrière dans les hôpitaux de cette université. Leur intérêt pour le handicap mental se concrétise à l'âge de la pension. Ils retrouvent alors le chemin de APAM, l'atelier créé par leur premier chef de service hospitalier et sa femme.



9 782806 633149

ISBN : 978-2-8066-3314-9
Dépot légal : 2015/9202/65
Prix : 11,90 €
ID EME : E1046134

APAM

premier atelier protégé
pour handicapés
mentaux en Belgique

André SCHOUTENS
Robert ASKENASI



EME

